

Danone – Promotion « Achetez 2 produits Danone, obtenez 1 yogourt à boire gratuitement »

(l'« offre »)

Conditions générales

ACHAT REQUIS. UN ACCÈS INTERNET ET UN COMPTE DE COURRIEL VALIDE SONT REQUIS. Un appareil mobile peut également être utilisé pour participer. Des frais standard de données peuvent s'appliquer pour participer à l'offre au moyen d'un appareil mobile. Avant de participer au moyen d'un appareil mobile, veuillez communiquer avec votre fournisseur de services pour obtenir de l'information sur la tarification et sur votre forfait.

1. ACCEPTATION D'ÊTRE LIÉ PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS

En participant à la présente offre, vous confirmez que vous avez lu les présentes conditions (les « **conditions** ») et que vous acceptez d'être lié par celles-ci.

2. ADMISSIBILITÉ

Pour participer à l'offre, vous devez être un résident autorisé du Canada, être établi au Canada, avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province ou dans votre territoire de résidence au moment de la participation et avoir une adresse postale et un compte de courriel valides. Vous n'êtes pas admissible à participer si vous êtes un employé, un dirigeant, un administrateur, un mandataire ou un représentant de Danone Inc. (le « **commanditaire** »), de Snipp Interactive Inc. (l'« **administrateur** »), de LPi Group Inc. (« **l'agence organisatrice du concours** »), de leurs sociétés affiliées et de leurs sociétés apparentées (y compris, mais sans s'y limiter, de leur société mère, de leurs sociétés-sœurs et de leurs filiales respectives), de leurs agences de publicité et de promotion, ou d'une autre partie qui participe de quelque façon que ce soit à la réalisation ou à l'administration de la présente offre. Cette offre (collectivement, les « **parties à l'offre** »), notamment les fournisseurs de matériel ou de services liés à l'offre, ou un membre de la famille immédiate ou du foyer d'une telle personne. Dans les présentes conditions, le terme « famille immédiate » désigne une mère, un père, des frères, des sœurs, des fils, des filles ou un conjoint en droit ou un conjoint de fait, sans égard à leur lieu de résidence. Les groupes, les clubs, les organismes, les entreprises et les entités commerciaux et non commerciaux ne peuvent pas participer.

Si le commanditaire découvre (à l'aide d'une preuve ou d'un autre renseignement mis à sa disposition ou autrement découvert par le commanditaire) qu'une personne a tenté d'utiliser plusieurs noms ou identités, ou un moyen automatisé, une macro, un script, une aide robotique ou un ou plusieurs autres systèmes ou programmes, ou tout autre moyen ne respectant pas l'interprétation de la lettre et de l'esprit des présentes conditions par le commanditaire pour s'inscrire ou autrement participer à la présente offre ou nuire à son bon fonctionnement, cette personne pourrait se voir disqualifiée de l'offre à l'entière et absolue discrétion du commanditaire. Les parties à l'offre, ainsi que chacun de leur dirigeant, administrateur, mandataire et représentant, successeur et ayant droit respectif (collectivement, les « **parties exonérées** ») ne sont pas responsables des participations reçues en retard, perdues, mal adressées, retardées ou incomplètes (lesquelles seront toutes déclarées nulles), et n'acceptent aucune responsabilité de quelque nature que ce soit relativement à ces participations.

3. L'OFFRE

Le commanditaire offre aux clients admissibles, tels que définis ci-dessus à l'article 2, la possibilité de recevoir un (1) coupon pour un (1) yogourt à boire gratuit de 190 mL, Oikos, Activia ou Danone Go échangeable chez un détaillant participant (défini ci-après) (le « **coupon** »), lequel coupon sera envoyé par courriel, pour un (1) achat admissible de deux (2) produits Danone^{MD} participants ou plus (définis ci-après), dans le cadre d'une (1) seule transaction, dans tous les magasins de détail au Canada (chacun, un « **détaillant participant** ») pendant la

période d'achat (telle que définie ci-après) (ci-après un « **achat admissible** » ou collectivement des « **achats admissibles** »). Jusqu'à épuisement des coupons et des produits participants. Voir l'article 6 pour en savoir plus sur la façon de participer à la présente offre. **Les limites ci-après s'appliquent : cinq (5) coupons par participant pendant toute la période de l'offre (définie ci-dessous).**

L'**annexe A** des présentes conditions énumère les produits participants autorisés aux fins de la présente offre (jusqu'à épuisement des stocks) (les « **produits participants** »).

Par souci de prudence, il est précisé aux présentes que les clients admissibles ne peuvent recevoir qu'un (1) seul coupon par achat admissible, quel que soit le nombre de produits admissibles achetés en sus des deux (2) produits admissibles.

4. PÉRIODE DE L'OFFRE; PÉRIODE D'ACHAT ET PRINCIPALES DATES

Pour être admissibles, les achats admissibles définis à l'article 3 doivent être faits entre le 16 août 2021 à minuit, heure avancée de l'Est (HAE) et le 26 septembre 2021 à 23 h 59 min 59 s HAE (la « **période d'achat** »), chez un détaillant participant autorisé. Les demandes (définies ci-après) peuvent être soumises à tout moment entre le 16 août 2021 à minuit HAE, et le 3 octobre 2021 à minuit HAE (la « **période de l'offre** »), et doivent être reçues au plus tard à minuit HAE, le 3 octobre 2021 (la « **date de fin de l'offre** »).

La période de l'offre et la période d'achat (y compris la date de début et la date de fin fixées) peuvent être modifiées ou résiliées à tout moment à la seule discrétion du commanditaire, et ce, sans préavis.

Les coupons doivent être utilisés conformément aux présentes conditions et conformément aux conditions du fournisseur de coupons (définies ci-dessous) et aux instructions relatives aux coupons.

5. COMMENT PARTICIPER

Pour profiter de l'offre, un participant admissible doit suivre les étapes indiquées ci-dessous :

A) faire un achat admissible, pendant la période d'achat, de deux (2) produits participants ou plus dans le cadre d'une (1) seule transaction (un [1] seul reçu de vente) auprès d'un détaillant participant autorisé, comme il est décrit plus précisément à l'article 3 ci-dessus;

B) prendre une photographie (types de fichiers png, jpeg, pdf et tiff et taille maximale du fichier 10 Mo) du reçu de vente applicable émis lors de l'achat admissible, dans son intégralité (cette photographie étant une « **image du reçu** »); Le participant doit s'assurer que l'image du reçu désigne le détaillant participant et la date d'achat; Les participants sont invités à cacher tout renseignement personnel figurant sur l'image du reçu; et

(C) au plus tard à la date de fin de l'offre, soumettre l'image du reçu de vente (chacune de ces soumissions étant une « **demande** ») en suivant la méthode de soumission indiquée ci-dessous :

Visitez le site de l'offre pour soumettre votre demande. Visitez le site de l'offre (<https://www.délicieuxmatins.ca>). Vous recevrez d'autres instructions concernant le téléversement de l'image du reçu et la participation à l'offre. Remplissez le formulaire de participation en fournissant des renseignements véridiques et exacts dans les champs requis (y compris votre prénom, votre nom de famille, votre adresse municipale, votre ville, votre État ou province, votre code postal, votre adresse courriel et votre numéro de téléphone). Suivez les instructions et soumettez l'image du reçu et la demande (lisez et acceptez les conditions requises), et participez à l'offre.

Les participants doivent suivre toutes les étapes énoncées ci-dessus pour être admissibles à recevoir un coupon, qui sera envoyé par courriel à l'adresse fournie lors de l'inscription, dans les quarante-huit (48) heures

qui suivent la confirmation de leur admissibilité à celui-ci, comme le détermine le commanditaire à sa seule discrétion. Sans les renseignements fournis dans la participation, nous ne pouvons pas vous envoyer votre coupon.

IMPORTANT : VOUS DEVEZ CONSERVER VOTRE REÇU DE VENTE ORIGINAL. Le commanditaire se réserve le droit de demander à une personne le reçu de vente original utilisé aux fins de la présente offre, aux fins de vérification, à tout moment et pour quelque raison que ce soit.

REMARQUE : Si vous avez des questions concernant la demande que vous avez soumise, veuillez visiter le site de l'offre à l'adresse <https://www.delicieuxmatins.ca>, consulter toute page Web de FAQ applicable ou envoyer un courriel à l'adresse help@cheersmornings.ca.

6. TRAITEMENT DES PARTICIPATIONS

Le traitement d'une demande prendra un minimum de 48 heures à partir de la réception d'une demande par le commanditaire ou en son nom. Une fois votre demande traitée, vous serez avisé par courriel, que cette demande soit validée ou qu'elle n'ait pas pu être traitée à ce moment pour une raison quelconque, comme le détermine l'administrateur à son entière et absolue discrétion. Vous devez vérifier le compte de messagerie applicable pour voir si vous avez reçu cet avis, y compris la boîte de réception et le dossier des courriels indésirables. Les parties exonérées n'assument aucune responsabilité à l'égard des communications électroniques qui ne sont pas délivrées pour quelque raison que ce soit, y compris (mais sans s'y limiter) en raison de toute forme active ou passive de filtrage de quelque nature que ce soit ou du fait qu'il n'y a pas assez d'espace dans votre boîte de messagerie ou votre téléphone pour recevoir des courriels, des messages textes ou d'autres communications, et elles ne sont pas responsables de telles communications. Toutes les demandes et les images du reçu deviennent la propriété du commanditaire et elles ne seront pas retournées. L'offre est nulle là où la loi l'interdit, l'assujettit à une taxe ou en limite les conditions. Les reçus obtenus par des moyens non autorisés ou par des voies illégitimes (c'est-à-dire d'une autre façon qu'un achat admissible auprès d'un détaillant participant) seront nuls. Les demandes qui ne peuvent pas être validées pour quelque raison que ce soit seront rejetées, comme le détermine le commanditaire à sa seule discrétion. Une demande sera rejetée, à titre d'exemple seulement (ce qui suit n'est pas une liste exhaustive) : i) si elle échoue aux tests de détection des fraudes; ii) si elle n'est pas autorisée, est fautive ou a été obtenue illégalement; iii) si elle contient des messages, un code ou d'autres marques non reconnus par les parties à l'offre; iv) si elle comporte des erreurs d'impression ou d'autres erreurs; v) si elle est indéchiffrable, illisible ou vide; vi) si elle a été utilisée précédemment; ou vii) si elle est saisie ou soumise de façon incorrecte, incomplète ou frauduleuse.

7. VÉRIFICATION

Toutes les demandes et tous les participants peuvent être vérifiés à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, d'exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme jugée acceptable par le commanditaire, y compris, mais sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) : i) pour vérifier votre admissibilité à participer à la présente offre; ii) pour vérifier l'admissibilité ou la légitimité d'une demande ou d'autres renseignements aux fins de la présente offre; ou iii) pour tout autre motif raisonnable lorsque le commanditaire le juge nécessaire, à son entière et absolue discrétion, aux fins de l'administration de la présente offre conformément à l'interprétation de la lettre et de l'esprit des présentes conditions par le commanditaire. Le défaut de fournir une telle preuve à l'entière satisfaction du commanditaire dans les délais précisés par le commanditaire ou l'administrateur pourrait entraîner la disqualification à l'entière et absolue discrétion du commanditaire. Une preuve de transmission ou de tentative de transmission d'une participation (instantanés ou saisies d'écran, etc.) ne constitue pas une preuve de livraison ou de réception par les ordinateurs des parties à l'offre, l'administrateur ou le commanditaire. Le ou les dispositifs de chronométrage officiels de l'administrateur seront le seul moyen qui permettra d'attester l'heure dans le cadre de la présente offre.

8. DISTRIBUTION DES COUPONS

Vous recevrez un coupon dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la confirmation de votre admissibilité à celui-ci, par courriel, à l'adresse que vous avez fournie lors de votre inscription.

Les parties exonérées n'assumeront aucune responsabilité relativement aux envois postaux qui ne sont pas livrés. Les coupons doivent être acceptés comme ils sont décrits dans le présent document et échangés conformément aux présentes conditions et à toute instruction qui peut être énoncée sur le coupon ou dans le courriel se rapportant au coupon (les « **instructions relatives au coupon** »). Les coupons sont assujettis aux conditions de l'émetteur, notamment les suivantes :

VALIDE SEULEMENT À L'ACHAT D'UN DES PRODUITS INDIQUÉS À L'INTÉRIEUR DU CANADA. TOUTE AUTRE UTILISATION DU BON EST FRAUDULEUSE. LES TPS/TVQ/TVHSONT INCLUSES DANS LA VALEUR DU BON. NON VALABLE SI VENDU, TRANSFÉRÉ, REPRODUIT OU LORSQUE STIPULÉ PAR LA LOI. NE PEUT ÊTRE COMBINÉ À AUCUNE AUTRE OFFRE.

Les parties à l'offre ne sont pas responsables (le cas échéant) des coupons ou des transmissions (qu'ils soient envoyés par vous ou qu'ils vous soient envoyés) reçus en retard, perdus, volés, endommagés, mal adressés, irréguliers, brouillés, corrompus ou non délivrés, peu importe la cause. *Les parties à l'offre ne sont pas responsables a) des renseignements incomplets, incorrects ou inexacts que la cause en soit les utilisateurs du site Web, une altération, du piratage informatique ou l'équipement ou les programmes associés à l'offre ou utilisés dans le cadre de l'offre ou toute erreur technique ou humaine; b) des erreurs, omissions, interruptions, suppressions, défauts, retards d'activités ou de transmission, défaillances de lignes de communication, vols, destructions, accès non autorisés à un site Web ou modifications d'un site Web (ou d'un site Web mobile), à des coupons ou à des transmissions (qu'ils soient envoyés par vous ou qu'ils vous soient envoyés); et c) des problèmes ou des défaillances techniques touchant le réseau ou les lignes téléphoniques, les systèmes informatiques en ligne, les serveurs ou les fournisseurs d'accès, l'équipement informatique, les logiciels, les programmes ou les pannes de courriel ou de texte dues à des problèmes techniques ou d'une congestion sur Internet ou tout site Web (ou site Web mobile) ou une combinaison de ce qui précède. Sans limiter la portée de ce qui précède, les parties à l'offre déclinent toute responsabilité à l'égard des coupons ou de toute autre transmission qui ne sont pas reçus dans les délais sans être corrompus (ou qui ne sont pas du tout reçus) par un participant en raison des paramètres de filtrage ou de confidentialité des transmissions de courriels ou de messages textes ou pour toute autre raison. Les parties à l'offre déclinent en outre toute responsabilité à l'égard des coupons physiques qui sont retournés comme courrier non livrable ou qui autrement ne sont pas reçus par vous pour quelque raison que ce soit.*

Tous les aspects de chaque coupon seront déterminés par le commanditaire à son entière et absolue discrétion et selon la disponibilité. Chaque coupon doit être accepté tel quel et n'est pas transférable, cessible ou convertible en espèces (sauf en cas de permission expresse du commanditaire, à son entière et absolue discrétion). Aucune substitution n'est permise, sauf à la discrétion du commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de remplacer tout coupon en totalité ou en partie, par un prix de valeur égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, et à l'entière et absolue discrétion du commanditaire, par un prix en espèces. Un coupon sera attribué à la personne dont le nom complet vérifiable et l'adresse courriel valide apparaissent sur le formulaire d'inscription associé à l'image du reçu en question. Vous êtes responsables des dommages ou des pertes causés par l'utilisation d'un coupon. En participant à l'offre, vous convenez de libérer, de décharger, d'indemniser et d'exonérer les parties exonérées de toute responsabilité ou de tout dommage qui peut découler de la participation à l'offre ou de l'acceptation, de l'utilisation, du mauvais usage ou de la possession d'un coupon. **Il y a une limite de cinq (5) coupons par participant pour toute la période de l'offre.**

9. MODIFICATION OU RÉSILIATION DE L'OFFRE (Y COMPRIS LA PÉRIODE DE L'OFFRE)

Sous réserve uniquement de la compétence de la Régie des alcools, des courses et des jeux là où elle s'applique, le commanditaire se réserve le droit de modifier l'offre, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions qui régissent l'offre, à tout moment, avec ou sans préavis. La participation continue à l'offre après une telle mesure par le

commanditaire constitue l'acceptation de toute modification à l'offre, y compris des modifications aux conditions.

L'offre devrait commencer le **16 août 2021**, à minuit, heure avancée de l'Est, et devrait se terminer le **3 octobre 2021** à 23 h 59 min 59 s, heure avancée de l'Est, ou à une date antérieure, lorsque tous les coupons disponibles auront été distribués. Sous réserve uniquement de la compétence de la Régie des alcools, des courses et des jeux là où elle s'applique, le commanditaire, à sa seule discrétion, se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre ou de modifier l'offre (y compris la période de l'offre, la période d'achat et leur date de début et de fin fixées) à tout moment et pour quelque raison que ce soit.

De plus, et sans limiter la portée générale de ce qui précède, et sous réserve uniquement de la compétence de la Régie des alcools, des courses et des jeux là où elle s'applique, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion d'annuler, de modifier ou de suspendre la présente offre (ou de modifier les présentes conditions) de quelque façon que ce soit, en cas de toute autre cause indépendante de sa volonté qui entraverait la conduite du concours conformément aux présentes conditions, y compris, sans s'y limiter, tout problème, virus informatique, bogue, cas de force majeure ou de toute erreur, falsification, intervention non autorisée, fraude, pandémie ou défaillance de quelque nature que ce soit. Toute tentative de nuire au bon déroulement de la présente offre de quelque façon que ce soit (comme le détermine le commanditaire à son entière et absolue discrétion) peut constituer une infraction aux lois criminelles et civiles et, advenant une telle tentative, le commanditaire se réserve le droit d'exercer des recours et de réclamer des dommages dans toute la mesure permise par la loi. Sous réserve uniquement de la compétence de la Régie des alcools, des courses et des jeux là où elle s'applique, le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre la présente offre, ou de modifier les présentes conditions sans préavis ni obligation en cas d'accident, d'erreur d'impression, d'erreur administrative ou d'une autre erreur de quelque nature qu'elle soit.

10. CONDITIONS GÉNÉRALES

Toutes les participations deviennent la propriété du commanditaire. Cette offre est régie par l'ensemble des lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Les décisions du commanditaire relativement à tous les aspects de la présente offre sont finales et sans appel, et lient l'ensemble des participants, sous réserve uniquement de la compétence de la Régie des alcools, des courses et des jeux là où elle s'applique.

TOUTE PERSONNE DONT IL EST ÉTABLI PAR LE COMMANDITAIRE QU'ELLE A CONTREVENU À L'INTERPRÉTATION PAR LE COMMANDITAIRE OU PAR L'ADMINISTRATEUR DE LA LETTRE OU DE L'ESPRIT DES PRÉSENTES CONDITIONS, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE, À TOUT MOMENT, À L'ENTIÈRE ET ABSOLUE DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE OU DE L'ADMINISTRATEUR.

Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit, à leur entière et absolue discrétion, de disqualifier toute personne qui, selon eux, a contrevenu aux présentes conditions. Le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit de refuser une participation d'une personne dont l'admissibilité est douteuse ou qui a été disqualifiée ou qui n'est pas admissible à participer pour quelque raison que ce soit. À leur entière et absolue discrétion, le commanditaire et l'administrateur peuvent disqualifier toute personne qui agit d'une manière menaçante ou qui abuse ou harcèle une personne; ils peuvent également annuler toutes les participations de cette personne.

Les parties exonérées ne seront pas responsables de ce qui suit : i) toute défaillance pendant l'offre; ii) toute défaillance technique ou tout autre problème de quelque nature que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, ceux liés au réseau ou aux lignes téléphoniques, aux systèmes informatiques en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès, à l'équipement informatique ou au logiciel; iii) l'impossibilité de recevoir, de saisir, d'enregistrer ou d'autrement bien voir une demande ou d'autres renseignements pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, en raison de problèmes techniques ou d'un encombrement sur Internet ou sur un site Web; iv) toute panne ou tout dommage subi par votre téléphone, votre ordinateur ou un autre de vos appareils ou le téléphone, l'ordinateur ou l'un des appareils d'une autre personne relativement à la participation à l'offre, ou qui en découle; v) du fait qu'il a été déterminé par erreur qu'une personne a un reçu valide ou qu'elle a respecté l'obligation d'achat; ou vi) une combinaison de ces circonstances.

En cas de litige concernant l'identité de la personne qui a soumis une demande ou l'image du reçu, le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de présumer que la demande ou l'image du reçu a été soumise par le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel utilisée au moment de la soumission. L'expression « titulaire autorisé du compte » fait référence à la personne qui s'est vue attribuer une adresse courriel par un fournisseur de services Internet, un fournisseur de service en ligne ou une autre organisation (une entreprise, un établissement d'enseignement, etc.) responsable de l'attribution des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse courriel soumise, ou un numéro de téléphone cellulaire par un fournisseur de service cellulaire participant. Vous pouvez être tenu de fournir la preuve (sous une forme jugée acceptable par le commanditaire et l'administrateur, y compris, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) que vous êtes le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel associée à la demande ou à l'image du reçu en question.

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE : En participant à la présente offre, vous consentez expressément à ce que le commanditaire et l'administrateur, ainsi que leurs mandataires ou leurs agents, stockent, partagent et utilisent les renseignements personnels fournis aux seules fins de l'administration de l'offre et conformément à la politique de protection de la vie privée du commanditaire (disponible au : <https://www.danone.com/fr/footer/privacy.html>). Le présent article ne limite aucun autre consentement qu'une personne peut donner au commanditaire ou à d'autres relativement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de ses renseignements personnels.

Le commanditaire ne partagera pas vos renseignements personnels avec d'autres personnes, à l'exception des tiers dont les services ont été retenus par le commanditaire pour gérer et réaliser la présente offre.

En cas de divergence ou d'incompatibilité entre les présentes conditions et les déclarations ou autres énoncés contenus dans tout autre matériel associé à l'offre, y compris, mais sans s'y limiter, la publicité sur le lieu de vente, la publicité télévisée, imprimée ou en ligne ou les directives ou interprétations des présentes conditions données par un représentant du commanditaire ou de l'administrateur, les dispositions des présentes conditions prévaudront dans toute la mesure permise par la loi.

L'invalidité ou l'inapplicabilité de l'une des dispositions des présentes conditions ne portera pas atteinte à la validité ou à l'applicabilité des autres dispositions. Dans l'éventualité où quelque disposition que ce soit est jugée ou déclarée invalide, inapplicable ou illégale, les présentes conditions demeureront valables et devront être interprétées conformément aux dispositions qui y sont énoncées, comme si la disposition jugée invalide ou illégale n'en faisait pas partie.

. Comme condition préalable à la participation à cette Offre, vous acceptez que les litiges qui ne peuvent être réglés entre les parties, et toutes les causes d'action découlant de ou liées à cette Offre, doivent être réglés au cas par cas, sans recours à aucune forme de recours collectif, et exclusivement devant un tribunal compétent de Montréal, Québec, qui doit appliquer les lois de la province de Québec. Pour les résidents du Québec : Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie dans l'unique but d'aider les parties à le régler.

11. COMMANDITAIRE/ADMINISTRATEUR

Commanditaire : Danone Inc., 100, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E6 (Canada)
(« **commanditaire** »)

Administrateur : Snipp Interactive Inc, 666, Burrard Street, suite 1700, Vancouver, (Colombie-Britannique) V6C 2X8 (Canada) (« **Administrateur** »)

ANNEXE A

A. Produits participants

Cliquez [ici](#) pour obtenir la liste complète des produits admissibles.